

## Des précisions concernant les prestations de notre catalogue 2018 :

### Les soirées conférence-débat :

Celles-ci s'adressent à un groupe de 30 personnes maximum, de professionnels, de parents, ou encore de professionnels-parents. La durée de ces interventions est d'1h30 à 2h, en demi-journée ou le soir.

### Pour les journées pédagogiques :

Celles-ci se déroulent sur une journée de 7 heures, à destination d'un petit collectif de professionnels. Là aussi, pas plus d'une trentaine de personnes est conseillé, cela afin de faciliter les échanges avec le formateur.

### Les analyses de pratiques :

Il s'agit là de temps de travail entre professionnels, d'une durée d'1h30 à 2h. Afin de pouvoir réellement élaborer une réflexion en commun, un maximum de 12 personnes est conseillé. Pour permettre aux professionnels de réinvestir les bénéfices de ces temps de travail dans leur pratique quotidienne, des rencontres régulières, au minimum 3 par année sont à prévoir.

### Tarif :

Concernant le tarif horaire, il est identique pour ces 3 prestations.

L'heure = 105 euros TTC.

### **Contacts**

Référente administrative : Marylise Capdevielle – 04 67 07 80 69 - [marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr](mailto:marylise.capdevielle@irtsmontpellier.fr)  
Responsable formation continue petite enfance, Référente pédagogique : Malika Lecler - [malika.lecler@irtsmontpellier.fr](mailto:malika.lecler@irtsmontpellier.fr)  
Référente Perpignan : Valérie Bodard – [valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr](mailto:valerie.bodard@irtsp Perpignan.fr)  
IRTS Montpellier – 1011 rue du Pont de Lavérune. CS 70022. 34077 Montpellier cedex 3